



## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

ID FDS : 82792 FR

### Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom de la matière**

Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

**Code du produit**

6328

**Usage du produit**

Nettoyant aqueux qui a été dilué dans l'eau pour nettoyer pour nettoyer une variété de matériaux dans des appareils de pulvérisation sous haute pression ou à immersion. Si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, consulter les Fiches de données de sécurité de ces produits.

**Restrictions d'utilisation**

À usage professionnel seulement.

**FABRICANT**

Church & Dwight  
The ArmaKleen<sup>MC</sup> Company  
469 North Harrison Street  
Princeton, NJ 08543, USA  
Téléphone : (800) 332-5424  
[www.churchdwight.com](http://www.churchdwight.com)

**FOURNISSEUR**

Safety-Kleen Systems, Inc.  
2600 North Central Expressway  
Suite 200  
Richardson, TX 75080, USA  
Téléphone : 1-800-669-5740  
[www.safety-kleen.com](http://www.safety-kleen.com)

**IMPORTATEUR/DISTRIBUTEUR**

Safety-Kleen Canada Inc.  
25 Regan Road  
Brampton, Ontario, Canada L1A 1B2  
Téléphone : 1-800-669-5740

**Numéro de téléphone d'urgence**

Médicale : 1-888-234-1828 Chimique : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

**Date de la version**

7 mars 2019

**Remplace la version du**

6 mars 2017

**Date de la version originale**

27 novembre 2001

### Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification conforme à l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17) (Canada) et à l'alinéa (d) du 29 CFR 1910.1200 (États-Unis).**

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

**Éléments du SGH sur les étiquettes**

**Symbole(s)**

Aucun n'est nécessaire d'après les critères de classification.

**Mention d'avertissement**

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

**Mention(s) de danger**

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

**Conseil(s) de prudence**

**Prévention**

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

ID FDS : 82792 FR

## Intervention

Aucune n'est nécessaire d'après les critères de classification.

## Stockage

Aucun n'est nécessaire d'après les critères de classification. Ne pas stocker à des températures inférieures à 4,4°C (40°F).

## Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.

## Autres dangers

Les concentrations élevées de vapeurs ou de brouillard peuvent irriter les voies respiratoires (nez, gorge et poumons). Le contact avec la matière chauffée peut provoquer de graves brûlures thermiques.

### Section 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| N° CAS     | Nom du composant                        | Pourcentage |
|------------|---|-------------|
| 7732-18-5  | Eau                                     | 93-100      |
| 298-14-6   | Carbonate acide de potassium            | 0,70-0,78   |
| 29911-28-2 | 1-(2-Butoxy-1-méthyléthoxy)-propan-2-ol | 0,29-0,32   |
| 584-08-7   | Acide carbonique, sel de dipotassium    | 0,14-0,16   |
| 108-91-8   | Cyclohexylamine                         | 0,026-0,028 |

### Section 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux au besoin.

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever les chaussures et les vêtements contaminés. Laver abondamment au savon et à l'eau. Obtenir des soins médicaux au besoin.

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si de l'irritation ou des rougeurs apparaissent suite à l'exposition aux vapeurs ou au brouillard, déplacer la personne du lieu d'exposition et rincer les yeux avec précaution à l'eau pendant 5 minutes. En cas de contact direct avec le liquide, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau tiède, en écartant les paupières, pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux, au besoin.

#### Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

#### Symptômes/effets les plus importants

##### Aigus

Peut irriter la peau. Peut irriter les yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

##### Retardés

Aucun effet nocif important n'est attendu.

#### Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Administrer un traitement symptomatique et de soutien.

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

ID FDS : 82792 FR

### Section 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des agents d'extinction qui conviennent pour circonscrire l'incendie.

##### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jets d'eau à haute pression. Éviter d'utiliser un jet d'eau direct. La pulvérisation d'eau ou de mousse directement sur le produit chaud en combustion peut causer du moussage.

#### Dangers spéciaux posés par le produit chimique

Danger d'incendie négligeable. Éviter la friction, l'électricité statique et les étincelles.

#### Produits de combustion dangereux

La combustion peut produire des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes de potassium.

#### Conseils pour les pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour maintenir froids les récipients exposés à l'incendie.

#### Mesures à prendre en cas d'incendie

Un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive (APRA) et de l'équipement de protection complet sont requis en cas d'incendie.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter de l'équipement complet de protection contre l'incendie, notamment un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour se protéger contre une éventuelle exposition.

### Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des vêtements et de l'équipement de protection individuelle, consulter la Section 8. Éviter le rejet dans l'environnement. Nettoyer la zone si du produit a été déversé sur le plancher pour l'empêcher d'être glissant.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit déversé est glissant. Ne pas toucher le produit déversé accidentellement ni marcher dessus. Colmater la fuite, si cela peut se faire sans risque. Porter l'équipement de protection et fournir les mécanismes techniques précisés à la SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE. Isoler la zone dangereuse. Empêcher le personnel non indispensable et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Ventiler la zone et éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Contenir le déversement de façon à empêcher la contamination des eaux de surface et des égouts. Contenir le déversement sous forme liquide en vue d'une récupération éventuelle ou absorber avec une matière sorbante compatible et pelleter à l'aide d'un outil antiétincelles propre dans un contenant pouvant être scellé pour l'éliminer.

De plus, en cas de gros déversement : Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour le recueillir et l'éliminer plus tard. Il pourrait y avoir des exigences réglementaires fédérales précises en matière de déclaration, associées aux déversements, aux fuites ou aux rejets de ce produit. Voir également la SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION.

### Section 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sécurité de manutention

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lorsque des mélanges inflammables peuvent être présents, utiliser de l'équipement sécuritaire pour de tels endroits. Utiliser des outils anti-étincelles propres et de l'équipement antidéflagrant. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements et les chaussures. Le contact avec la matière chaude peut provoquer des brûlures thermiques.

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

ID FDS : 82792 FR

## Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Renseignements supplémentaires : Stockage. Maintenir le récipient fermé de manière étanche lorsqu'il n'est pas utilisé et lors du transport. Stocker les contenants dans un endroit frais et sec. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, souder au laiton, percer ou meuler les contenants. Tenir les contenants à l'écart des flammes, des étincelles, de l'électricité statique ou d'autres sources d'inflammation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit et peuvent être dangereux. Ne pas stocker à des températures inférieures à 4,4°C (40°F).

## Matières incompatibles

Acides forts, matières fortement oxydantes, bases fortes.

## Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition des composants

|  |  |
|--|--|
| Cyclohexylamine  | 108-91-8   |
| Alberta ; Nouveau-Brunswick  | TWA de 10 ppm ; TWA de 41 mg/m <sup>3</sup>  |
| Colombie-Britannique ; Manitoba; Nouvelle-Écosse ; Ontario ; Île-du-Prince-Édouard | TWA de 10 ppm  |
| Territoires du Nord-Ouest ; Nunavut; Saskatchewan                                  | TWA de 10 ppm ; STEL de 15 ppm   |
| Québec   | TLV-TWA de 10 ppm ; TLV-TWA de 41 mg/m <sup>3</sup>  |
| Yukon  | TWA de 10 ppm ; TWA de 40 mg/m <sup>3</sup> ; STEL de 10 ppm ; STEL de 40 mg/m <sup>3</sup> ; Mention « Peau » |
| ACGIH :  | TWA de 10 ppm  |

### ACGIH – Valeurs limites d'exposition TLV (*Threshold Limit Values*) – Indices biologiques d'exposition BEI (*Biological Exposure Indices*)

Aucun des composants de ce produit ne comporte de valeur limite biologique.

### Contrôles d'ingénierie

Fournir la ventilation générale nécessaire pour maintenir la concentration de vapeur ou de brouillard au-dessous des limites d'exposition applicables. Lorsqu'une ventilation générale adéquate n'est pas disponible, employer des enceintes isolées de sécurité, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres installations techniques pour garder les concentrations dans l'air au-dessous des limites d'exposition applicables.

### Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité. Une protection supplémentaire telle que des lunettes de protection contre les produits chimiques, un écran facial ou un respirateur peut être nécessaire selon l'usage prévu et les concentrations de brouillard ou de vapeurs. Il est recommandé de disposer d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination d'urgence. Le port des lentilles de contact n'est pas recommandé.

#### Protection des voies respiratoires

Un programme de protection respiratoire rencontrant la norme de l'OSHA *General Industry Standard* 29 CFR 1910.134 aux États-Unis ou la norme de la CSA Z94.4-M1982 au Canada doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur. Consulter un hygiéniste industriel qualifié ou un professionnel de la sécurité pour obtenir des conseils sur le choix d'un respirateur.

#### Recommandations sur les gants

Lorsqu'il y a risque de contact avec la peau, porter des gants imperméables au produit ; l'emploi de gants de caoutchouc naturel (latex) ou de gants équivalents n'est pas recommandé. Afin d'éviter le contact prolongé ou

## Fiche de données de sécurité

**Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen**

**ID FDS : 82792 FR**

répété lorsqu'il y a risque de déversements et de projections, porter un écran facial, des bottes, un tablier, une combinaison complète, des chemises à manches longues, ou d'autres vêtements adéquats de protection contre les produits chimiques. Lorsque le produit est chauffé et qu'il y a risque de contact avec la peau, porter des gants, des bottes et d'autres vêtements de protection thermorésistants.

### Équipement de protection

L'équipement de protection individuelle doit être choisi en fonction des conditions d'utilisation de cette matière. Une évaluation des dangers présents dans l'aire de travail relativement aux besoins en EPI doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux exigences réglementaires. L'EPI suivant doit être considéré comme le minimum requis : lunettes de sécurité, gants et sarrau de laboratoire ou tablier.

|  |
|--|
| <b>Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b> |
|--|

|  |   |   |                    |
|--|---|---|--------------------|
| <b>Apparence</b>   | Liquide clair de couleur jaune  | <b>État physique</b>                          | Liquide            |
| <b>Odeur</b>   | Légère  | <b>Couleur</b>                                | Jaune, transparent |
| <b>Seuil olfactif</b>                                    | Non disponible  | <b>pH</b>                                     | 9,4                |
| <b>Point de fusion</b>                                   | 0°C (32°F)  | <b>Point d'ébullition</b>                     | 100°C (212°F)      |
| <b>Intervalle des points d'ébullition</b>                | Non disponible  | <b>Point de congélation</b>                   | Non disponible     |
| <b>Vitesse d'évaporation</b>                             | Non disponible  | <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>           | Non disponible     |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>                   | Non disponible  | <b>Point d'éclair</b>                         | Non disponible     |
| <b>Limite inférieure d'explosivité</b>                   | Non disponible  | <b>Température de décomposition</b>           | Non disponible     |
| <b>Limite supérieure d'explosivité</b>                   | Non disponible  | <b>Pression de vapeur</b>                     | 17,5 mm Hg à 20°C  |
| <b>Densité de vapeur (air=1)</b>                         | Non disponible  | <b>Densité relative (eau=1)</b>               | 1                  |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>                             | (complète)  | <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b> | Non disponible     |
| <b>Viscosité</b>   | Non disponible  | <b>Solubilité (Autre)</b>                     | Non disponible     |
| <b>Masse volumique</b>                                   | Non disponible  | <b>Forme physique</b>                         | Liquide            |
| <b>Masse moléculaire</b>                                 | Non disponible  |   |                    |
| <b>Composés organiques volatils (Tel que réglementé)</b> | 0,294 % en masse ; 0,0262 lb/gallon US ; 3,14 g/L ; Conformément au 40 CFR Partie 51.100(s)<br>Pression de vapeur du produit à 20°C = 17,5 mm Hg<br>Le produit ne contient pas de solvant photochimiquement réactif |   |                    |

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

ID FDS : 82792 FR

## Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucun risque de réactivité n'est attendu.

### Stabilité chimique

Stable à des températures et pressions normales.

### Risque de réactions dangereuses

Ne polymérisera pas.

### Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et autres sources d'inflammation.

### Matières incompatibles

Acides forts, matières fortement oxydantes, bases fortes.

### Produits de décomposition dangereux

### Produits de décomposition thermique

Oxydes de carbone, de potassium et d'azote.

## Section 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables

#### Respiratoire

Les concentrations élevées de vapeurs ou de brouillard peuvent irriter les voies respiratoires (nez, gorge et poumons).

#### Cutanée

Peut irriter la peau.

#### Oculaire

Peut irriter les yeux.

#### Orale

De grandes quantités peuvent provoquer des dérangements gastro-intestinaux.

### Toxicité aiguë et chronique

#### Analyse des composants - DL50/CL50

Les composants de cette matière ont fait l'objet d'un examen dans diverses sources ; les paramètres ultimes choisis que voici sont publiés :

##### Eau (7732-18-5)

Oral DL50 Rat > 90 mL/kg

##### 1-(2-Butoxy-1-méthyléthoxy)-propan-2-ol (29911-28-2)

Oral DL50 Rat 1620 µL/kg ; Inhalation CL50 Rat 42,1 ppm 4 h

##### Acide carbonique, sel de dipotassium (584-08-7)

Oral DL50 Rat 1870 mg/kg

##### Cyclohexylamine (108-91-8)

Oral DL50 Rat 11 mg/kg ; Dermique DL50 Lapin 277 mg/kg ; Inhalation CL50 Rat 1000 ppm 16 h

### Données sur la toxicité du produit

#### Estimation de la toxicité aiguë

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Dermique            | > 2000 mg/kg |
| Inhalation - Vapeur | > 20 mg/L    |
| Oral                | > 2000 mg/kg |

## Fiche de données de sécurité

**Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen**

**ID FDS : 82792 FR**

### Effets immédiats

Peut irriter la peau. Peut irriter les yeux. Les concentrations élevées de vapeurs ou de brouillard peuvent irriter les voies respiratoires (nez, gorge et poumons).

### Effets retardés

On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.

### Données sur l'irritation/la corrosivité

Peut irriter la peau. Peut irriter les yeux. Les concentrations élevées de vapeurs ou de brouillard peuvent irriter les voies respiratoires (nez, gorge et poumons).

### Sensibilisation respiratoire

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

### Sensibilisation cutanée

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

### Cancérogénicité des composants

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>Cyclohexylamine</b> | <b>108-91-8</b>  |
| ACGIH :                | A4 – Non classifiable en tant que Cancérogène pour l'homme |
| CIRC :                 | Supplément 7 [1987] (Groupe 3 (inclassable))               |

### Mutagénicité pour les cellules germinales

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

### Données sur la tumorigénicité

On ne dispose d'aucune donnée.

### Toxicité pour la reproduction

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

### Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique

On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.

### Toxicité pour certains organes cibles – Exposition répétée

On ne dispose d'aucune information sur des effets nocifs importants.

### Danger par aspiration

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

### Troubles médicaux existants pouvant être aggravés par l'exposition

Les personnes souffrant déjà de troubles respiratoires (nez, gorge et poumons), oculaires (yeux) ou cutanés (peau) peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition.

## Section 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Analyse des composants – Toxicité aquatique

|  |  |
|--|--|
| <b>1-(2-Butoxy-1-méthyléthoxy)-propan-2-ol</b> | <b>29911-28-2</b>  |
| Poissons :                                     | CL50 96 h <i>Poecilia reticulata</i> 841 mg/L [statique] |
| <b>Acide carbonique, sel de dipotassium</b>    | <b>584-08-7</b>  |
| Invertébrés :                                  | CL50 48 h <i>Ceriodaphnia dubia</i> 630 mg/L EPA         |
| <b>Cyclohexylamine</b>                         | <b>108-91-8</b>  |

# Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen

ID FDS : 82792 FR

|            |  |
|------------|--|
| Poissons : | CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 44 - 90 mg/L ;<br>CL50 96 h Brachydanio rerio 470 mg/L [statique]                                |
| Algues :   | CE50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 20 mg/L [statique] EPA ;<br>CE50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 20 mg/L IUCLID |

## Persistence et dégradabilité

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

## Potentiel de bioaccumulation

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

## Mobilité

On ne dispose d'aucune information sur le produit.

## Autre toxicité

On ne dispose d'aucune information supplémentaire.

## Section 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

### Méthodes d'élimination

La U.S. EPA n'a publié aucun numéro de déchet pour les composants de ce produit. Éliminer conformément à la réglementation fédérale, provinciale, d'État et locale. Des règlements pourraient aussi s'appliquer aux contenants vides. La responsabilité de l'élimination correcte de la matière résiduelle incombe à son propriétaire. Contacter ArmaKleen en ce qui concerne le recyclage ou l'élimination correct.

## Section 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Information du DOT américain :** Non réglementé aux fins du transport.

**Information de l'IATA :** Non réglementé aux fins du transport.

**Information sur le TMD canadien :** Non réglementé aux fins du transport.

### **International Bulk Chemical Code (recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques)**

Cette matière contient l'un des produits chimiques suivants tenus d'être identifiés en tant que produits chimiques dangereux en vrac en vertu du Code IBC.

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| Cyclohexylamine | 108-91-8    |
| Code IBC :      | Catégorie Y |

## Section 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Règlements canadiens

#### LCPE – Liste des substances d'intérêt prioritaire

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

#### Substances appauvrissant la couche d'ozone

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

#### Conseil canadien des ministres de l'environnement – Recommandations pour la qualité des sols

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

#### Conseil canadien des ministres de l'environnement – Recommandations pour la qualité de l'eau

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

### Réglementation fédérale des États-Unis

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants tenus d'être identifiés en vertu des articles 302 de la SARA (40 CFR 355 Appendice A), de l'article 313 de la SARA (40 CFR 372.65), de la



## Fiche de données de sécurité

**Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen**

**ID FDS : 82792 FR**

CERCLA (40 CFR 302.4), de l'alinéa 12(b) de la TSCA, ou ne nécessite un plan de sécurité du procédé (*process safety plan*) de l'OSHA.

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>Cyclohexylamine</b> | <b>108-91-8</b>  |
| SARA 302 :             | TPQ (quantité seuil prévue) de 10 000 lb ; TPQ de 4545 kg  |
| SARA 304 :             | EPCRA RQ (quantité à déclarer selon l'EPCRA) de 10 000 lb ;<br>EPCRA RQ (quantité à déclarer selon l'EPCRA) de 4545 kg |

**Articles 311/312 de la SARA (40 CFR 370, sous-parties B et C) Catégories de déclaration de 2016**

**Dangers aigus pour la santé : Non Dangers chroniques pour la santé : Non Incendie : Non Pression : Non Réactivité : Non**

**Analyse des composants - Inventaire Eau (7732-18-5)**

|                |     |     |     |     |           |           |                    |                    |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| É-U            | CAN | AU  | CN  | UE  | JP - ENCS | JP - ISHL | KR KECI - Annexe 1 | KR KECI - Annexe 2 |
| Oui            | LIS | Oui | Oui | EIN | Non       | Non       | Oui                | Non                |
| KR - REACH CCA |     | MX  | NZ  | PH  | TH-TECI   | TW        | VN (Projet)        |                    |
| Non            |     | Oui | Oui | Oui | Oui       | Oui       | Oui                |                    |

**Carbonate de potassium (298-14-6)**

|                |     |     |     |     |           |           |                    |                    |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| É-U            | CAN | AU  | CN  | UE  | JP - ENCS | JP - ISHL | KR KECI - Annexe 1 | KR KECI - Annexe 2 |
| Oui            | LIS | Oui | Oui | EIN | Oui       | Oui       | Oui                | Non                |
| KR - REACH CCA |     | MX  | NZ  | PH  | TH-TECI   | TW        | VN (Projet)        |                    |
| Non            |     | Oui | Oui | Oui | Oui       | Oui       | Oui                |                    |

**1-(2-Butoxy-1-méthyléthoxy)-propan-2-ol (29911-28-2)**

|                |     |     |     |     |           |           |                    |                    |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| É-U            | CAN | AU  | CN  | UE  | JP - ENCS | JP - ISHL | KR KECI - Annexe 1 | KR KECI - Annexe 2 |
| Oui            | LIS | Oui | Oui | EIN | Oui       | Oui       | Oui                | Non                |
| KR - REACH CCA |     | MX  | NZ  | PH  | TH-TECI   | TW        | VN (Projet)        |                    |
| Non            |     | Oui | Oui | Oui | Oui       | Oui       | Oui                |                    |

**Acide carbonique, sel de dipotassium (584-08-7)**

|                |     |     |     |     |           |           |                    |                    |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| É-U            | CAN | AU  | CN  | UE  | JP - ENCS | JP - ISHL | KR KECI - Annexe 1 | KR KECI - Annexe 2 |
| Oui            | LIS | Oui | Oui | EIN | Oui       | Oui       | Oui                | Non                |
| KR - REACH CCA |     | MX  | NZ  | PH  | TH-TECI   | TW        | VN (Projet)        |                    |
| Non            |     | Oui | Oui | Oui | Oui       | Oui       | Oui                |                    |

## Fiche de données de sécurité

Nom de la matière : **Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen**

ID FDS : 82792 FR

### Cyclohexylamine (108-91-8)

|                |     |     |     |     |           |           |                    |                    |
|----------------|-----|-----|-----|-----|-----------|-----------|--------------------|--------------------|
| É-U            | CAN | AU  | CN  | UE  | JP - ENCS | JP - ISHL | KR KECI - Annexe 1 | KR KECI - Annexe 2 |
| Oui            | LIS | Oui | Oui | EIN | Oui       | Oui       | Oui                | Non                |
| KR - REACH CCA |     | MX  | NZ  | PH  | TH-TECI   | TW        | VN (Projet)        |                    |
| Oui            |     | Oui | Oui | Oui | Oui       | Oui       | Oui                |                    |

### Section 16 – AUTRES INFORMATIONS

#### Classement des dangers selon la NFPA

Santé : 0 Incendie : 0 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Sévère

#### Résumé des changements

Révision et mise à jour réglementaires.

#### Clé/légende

#### Autres informations

ACGIH - *American Conference of Governmental Industrial Hygienists* (États-Unis) ; BOD - *Biochemical Oxygen Demand* (DBO - demande biochimique en oxygène) ; C - Celsius ; CAN - Canada ; CA/MA/MN/NJ/PA – Californie / Massachusetts / Minnesota / New Jersey / Pennsylvanie\* ; CAS - *Chemical Abstracts Service* (États-Unis) ; CFR - *Code of Federal Regulations* (code des règlements fédéraux) (É-U) ; CERCLA - *Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act* (États-Unis) ; CLP - *Classification, Labelling, and Packaging* (classification, étiquetage et emballage) ; CPR - *Controlled Products Regulations* (RPC - Règlement sur les produits contrôlés) (Canada) ; DOT - *Department of Transportation* (États-Unis) ; LIS - *Domestic Substances List* (LIS - Liste intérieure des substances) (Canada) ; EPA - *Environmental Protection Agency* (États-Unis) ; F - Fahrenheit ; EPCRA (*Emergency Planning and Community Right-to-Know Act*) (États-Unis) ; IARC - *International Agency for Research on Cancer* (CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer) ; IATA - *International Air Transport Association* (Association du Transport Aérien International) ; IDL - *Ingredient Disclosure List* (LDI - Liste de divulgation des ingrédients) (Canada) ; IDLH - *Immediately Dangerous to Life and Health* (présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé) ; IMDG - *International Maritime Dangerous Goods* ; Kow - *Octanol/water partition coefficient* (Koe - coefficient de partage octanol-eau) ; LEL - *Lower Explosive Limit* (LIE - limite inférieure d'explosivité) ; LLV - *Level Limit Value* (Valeur seuil du niveau) ; LOLI - *List Of Lists™* (liste des listes) - *ChemADVISOR's Regulatory Database* ; MAK - *Maximum Concentration Value in the Workplace* (valeurs de concentration maximales en milieu de travail) ; MEL - *Maximum Exposure Limits* (LSE - limites supérieures d'exposition) ; NLIS – *Non-Domestic Substance List* (Liste extérieure des substances) (Canada) ; NFPA - *National Fire Protection Agency* (États-Unis) ; NIOSH - *National Institute for Occupational Safety and Health* (États-Unis) ; NJTSR - *New Jersey Trade Secret Registry* (États-Unis) ; NTP - *National Toxicology Program* (États-Unis) ; OSHA - *Occupational Safety and Health Administration* (États-Unis) ; PEL - *Permissible Exposure Limit* (limite d'exposition admissible) ; RCRA - *Resource Conservation and Recovery Act* (États-Unis) ; SARA - *Superfund Amendments and Reauthorization Act* (États-Unis) ; STEL - *Short-term Exposure Limit* (limite d'exposition de courte durée) ; TDG - *Transportation of Dangerous Goods* (TMD - Transport de marchandises dangereuses) (Canada) ; TLV - *Threshold Limit Value* (valeur limite d'exposition) ; TSCA - *Toxic Substances Control Act* (États-Unis) ; TWA - *Time Weighted Average* (moyenne pondérée en fonction du temps) ; UEL - *Upper Explosive Limit* (LES - limite supérieure d'explosivité) ; UN/NA - *United Nations /North American* (Nations Unies / Nord-américain) ; US - *United States* (É-U – États-Unis) ; WHMIS - *Workplace Hazardous Materials Information System* (SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) (Canada).

#### Autres renseignements

**Le présent document a été préparé conformément aux exigences relatives aux FDS de la norme de l'OSHA américaine intitulée *Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200* et du *Règlement sur les produits dangereux (RPD)* du Canada.**

#### Avis de non responsabilité

## Fiche de données de sécurité

**Nom de la matière : Solution nettoyante MM-Recycle ArmaKleen**

**ID FDS : 82792 FR**

L'utilisateur assume tout risque se rattachant à l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, les renseignements figurant dans la présente sont exacts. Toutefois, ArmaKleen se dégage de toute responsabilité quelle qu'elle soit relative à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements fournis dans la présente. Aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, du caractère de la qualité marchande ou de la convenance à une fin particulière ou de toute autre nature n'est exprimée par la présente en ce qui concerne les renseignements ou le produit auquel se rapportent lesdits renseignements. Les données contenues dans cette fiche s'appliquent au produit tel qu'il est fourni à l'utilisateur.